

Les Mastères Spécialisés (MS)



Formation post-diplôme accréditée et labellisée par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), le Mastère Spécialisé (MS) permet une spécialisation ou une double compétence validée au niveau de 6 années d'études supérieures. 90 écoles membres de la Conférence des Grandes Écoles proposent plus de 400 Mastères Spécialisés dans différents domaines. 82 000 étudiants ont suivi ces formations d'excellence depuis leur création en 1986.

Marque collective de la Conférence des Grandes Écoles, le label Mastère Spécialisé (MS) est attribué à une formation spécifique organisée par une École ou un établissement membre de la Conférence des Grandes Écoles qui atteste de la qualité d'un processus complet de formation suivant des critères établis.

Il s'adresse principalement à des titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de management, ainsi qu'à des titulaires d'autres diplômes équivalents à 5 années d'études supérieures. Le programme complet du Mastère Spécialisé correspond à 75 crédits ECTS (*European Credits Transfer System*).

L'objectif principal du Mastère Spécialisé est de former des cadres supérieurs capables d'aider les entreprises à s'adapter aux contextes en évolution et en restructuration dans différentes fonctions de chef de projet, de consultant, de directions opérationnelles ou fonctionnelles.



Pourquoi être candidat à un Mastère Spécialisé ?

- Vous souhaitez acquérir une spécialisation ou une double compétence dans une fonction ou un secteur précis correspondant à un réel besoin des entreprises.
- Vous souhaitez être accompagné par un tutorat professionnel pour une mise en pratique dans une entreprise ou un organisme de services.
- Vous souhaitez bénéficier d'une formation en relation étroite avec le monde de l'entreprise et qui soit adaptée aux évolutions sectorielles et industrielles.

25 ans d'excellence internationalement reconnue

71 226 diplômés en MS depuis sa création en 1986, dont 20 503 étudiants étrangers
39 347 en écoles d'ingénieurs, dont 12 739 étudiants étrangers
41 879 en écoles de management, dont 7 764 étudiants étrangers

Des Mastères Spécialisés sont proposés en partenariat avec des établissements des pays de différents continents : Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) ; Amérique centrale et du Sud (Brésil, Mexique, Salvador, Venezuela) ; Amérique du Nord (Canada, États-Unis) ; Asie (Chine, Vietnam) ; Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, République tchèque, Serbie, Slovaquie) ; Proche-Orient (Égypte, Israël, Liban, Syrie).
Des Mastères Spécialisés ont aussi été délocalisés en Chine, Espagne, Serbie, Tunisie, au Maroc et au Liban.

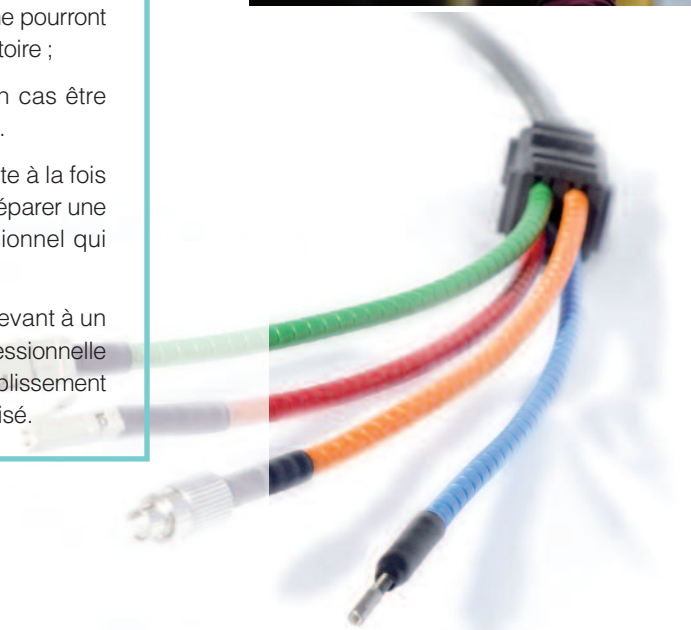
Le label Mastère Spécialisé

Le programme du Mastère Spécialisé comprend :

- Un ensemble d'enseignements d'au moins 350 heures, incluant des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des travaux de groupe ;
- Un travail personnel préparé dans le cadre d'une mission en entreprise et débouchant sur la soutenance d'une thèse professionnelle ;
- La durée minimale de la mission est de 4 mois. Les participants ayant déjà eu une pratique d'entreprise postérieurement à l'obtention de leur diplôme pourront réaliser cette mission au sein d'un centre de recherche ou d'un laboratoire ;
- La durée du programme du Mastère Spécialisé ne peut en aucun cas être inférieure à 2 semestres répartis sur une durée maximale de deux ans.

La thèse professionnelle, correspondant à 30 crédits ECTS, représente à la fois un moyen privilégié d'acquisition de connaissances et l'occasion de préparer une entrée efficace dans la vie active en développant un projet professionnel qui répond à un besoin réel d'expertise au sein des entreprises.

À la fin de la formation, une soutenance est effectuée par l'étudiant devant un jury. Dans le cas d'un Mastère Spécialisé créé à l'étranger, la thèse professionnelle doit être soutenue devant au moins un professeur de l'École ou de l'établissement de la Conférence des Grandes Écoles responsable du Mastère Spécialisé.



Les écoles et établissements proposant des Mastères Spécialisés

Établissements publics et privés proposant une formation d'Ingénieur

Toutes les écoles d'ingénieurs françaises membres de la Conférence des Grandes Écoles habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le diplôme d'ingénieur.

Écoles de commerce et de management

Les écoles de management et de commerce françaises membres de la Conférence des Grandes Écoles qui sont habilitées par la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG) à délivrer un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et conférant à leur titulaire le grade de Master.



Les grands domaines et secteurs des Mastères Spécialisés

- Aéronautique
- Agriculture, forêts, bois
- Biologie et bio-industrie, santé, alimentaire
- Chimie, génie des procédés
- Communication, systèmes d'information
- Énergétique, fluides
- Environnement, aménagement
- Finances, commerce, marketing
- Génie civil
- Génie industriel
- Géologie et ressources minérales
- Gestion des ressources humaines
- Industries mécaniques
- Industries textiles
- Informatique, Mathématiques appliquées
- International
- Management, gestion
- Physique et matériaux
- Réseaux, télécommunications
- Systèmes de commande
- Systèmes électroniques et composants

Chaque année, de nouveaux MS sont accrédités et témoignent des nouvelles tendances dans les secteurs de pointe tant scientifiques que managériaux : l'alimentation bio et la santé, l'énergie et les énergies renouvelables, les questions de transports et de mobilité, les espaces virtuels 3 D, l'intelligence économique...

- Activités de service (marketing)
- Bâtiment et travaux publics (direction de petites et moyennes entreprises)
- Culture (patrimoine, spectacle vivant)
- Design (création, innovation, marketing)
- Données (protection)
- Énergie (génie civil)
- Environnement (développement durable, éco-matériaux, risques, territoires)
- Risques (chimique, nucléaire, sécurité, sûreté, intelligence économiques, prévention et gestion)
- Systèmes intégrés (logistique, transports ferroviaires et naval, guidage, sécurité, applications)

Une trentaine de Mastères Spécialisés sont partiellement ou intégralement enseignés en anglais dans différents domaines et secteurs d'activités de pointe :

- Aeronautical (maintenance and support, safety management, maintenance, airworthiness, flight operations, helicopter engineering, air-ground collaborative systems engineering)
- Business (administration research, coaching for change, consulting, intelligence)
- Drug (design)
- Economic (banking and finance)
- Energy (international management)
- Engineering (materials, interactive digital)
- Environmental (international management)
- Industry (purchasing, technology, Sino-European management)
- Innovation (design)
- Management (facilities, global supply chain, international, cultural diversity)
- Marketing (intelligence, food products, trade)
- Media (operational services)
- Microelectronics (systems design, technology)
- Networks (information security)
- Sports (international event management)
- Systems (earth remote sensing, embedded, engineering)

Adresses utiles

- Classification des Mastères Spécialisés par domaines : http://www.cge.asso.fr/cadre_accréditations.html
- Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) : <http://www.cti-commission.fr>
- Conférence des Grandes Écoles (CGE) : <http://www.cge.asso.fr/>
- Liste des écoles classée par type de formation (ingénieur, management, domaines) proposant un Mastère Spécialisé : http://www.cge.asso.fr/cadre_ecole.html
- Catalogue des programmes enseignés en anglais : [http://www.campusfrance.org/Programs Taught in English](http://www.campusfrance.org/Programs-Taught-in-English)



BON À SAVOIR

Les candidats sont sélectionnés selon des critères essentiels :

- avoir le niveau d'études de 5 années supérieures (diplôme d'ingénieur, diplôme d'une école de management, ou diplôme professionnel de niveau équivalent au Baccalauréat +5), quelle que soit l'expérience ;
- ou 4 années d'études supérieures et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans permettant de valider les acquis nécessaires à une formation de niveau post-Master.

La durée de la formation professionnalisante du Mastère Spécialisé est de 12 mois.

La formation est sanctionnée par un diplôme d'école ou d'établissement accrédité par la Conférence des Grandes Écoles et faisant référence à la marque labellisée « Mastère Spécialisé ».

Le label délivré par la Conférence des Grandes Écoles est le Mastère Spécialisé, qu'il faut bien distinguer de l'appellation trompeuse de « *master spécialisé* », de « *mastère* » sans la mention « *spécialisé* ». Ces formations non labellisées par la CGE sont spécifiques à des établissements et ne sont pas du même niveau que le Mastère Spécialisé qui est validé comme un Master + 1 année (post-Master).

Le coût de la formation est fixé librement par chaque école ou établissement.



www.campusfrance.org

Tous les diplômes, les spécialités et les établissements sur le site de l'Agence CampusFrance

Le catalogue en ligne de CampusFrance présente toutes les formations du niveau Licence au niveau Doctorat et propose un annuaire des programmes de bourses

<http://www.campusfrance.org>> **Trouvez votre formation**

- Niveau L à M : un moteur de recherche par niveau et par domaine permet de trouver tous les diplômes et établissements de la spécialité.
- Niveau Doctorat, l'annuaire des Écoles doctorales propose une recherche spécifique.
- Une recherche dédiée aux programmes enseignés en anglais > Programs Taught in English.

<http://www.campusfrance.org>> **Financez vos études**

CampusBourse, l'annuaire des programmes de bourses